



Institut des comptes nationaux



# Comptes régionaux

Répartition régionale des importations et exportations  
belges de biens et services  
2016-2019

## Contenu de la publication

La présente publication contient les données de la répartition des importations et exportations belges de biens et de services par branche d'activité pour le Royaume, les régions, les provinces et les arrondissements au cours de la période 2016-2019. Ces résultats sont le fruit d'une collaboration entre la Banque nationale de Belgique (BNB), la Région de Bruxelles-Capitale, la Région flamande et la Région wallonne.

Au niveau du Royaume, les résultats sont conformes aux estimations d'octobre 2020 présentées dans la publication de l'ICN intitulée " [Comptes nationaux : Comptes annuels détaillés 1995-2019](#) ".

La répartition régionale repose sur les méthodes, définitions et nomenclatures harmonisées pour l'ensemble des États membres de l'Union européenne. Le cadre de référence est le système européen des comptes nationaux et régionaux (SEC 2010) tel que visé au règlement (UE) n° 549/2013 du Parlement européen et du Conseil du 21 mai 2013.

La publication commente les évolutions récentes (point 1), la structure des importations et des exportations (point 2) et l'incidence des révisions par rapport à l'année précédente (point 3), suivies de la méthode d'estimation de l'année t-1 (point 4), de quelques explications sur les séries disponibles (point 5) et d'une série de tableaux (point 6).

Tous les calculs ont été clôturés le 5 mars 2021.

Des [commentaires de natures conceptuelle et méthodologique](#) et des [tableaux plus détaillés](#) sont consultables sur le site internet de la Banque nationale de Belgique.

## Avant-propos

Depuis 2009, la Banque nationale de Belgique et les autorités statistiques régionales (Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse, Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique et Vlaamse Statistische Autoriteit) travaillent conjointement à l'élaboration de statistiques macroéconomiques présentant une dimension régionale, principalement sur le plan des dépenses. Depuis que les régions font partie du Conseil d'administration de l'Institut des comptes nationaux (ICN) (le 1er janvier 2016), les statistiques régionales figurent dans les publications générales de l'ICN.

Une nouveauté dans la présente publication est l'ajout d'une estimation provisoire pour la dernière année pour laquelle les comptes nationaux détaillés sont disponibles. Dès lors, dans cette édition, à côté de l'année 2018, estimée pour la première fois, est également ajoutée l'année 2019.

Les résultats présentés concernant les importations et les exportations de biens et de services sont cohérents avec les comptes nationaux publiés en octobre 2020. Ils n'intègrent pas les flux entre les régions (à savoir le commerce interrégional), et il n'est dès lors pas possible de calculer des balances commerciales (sous-)régionales.

Le Conseil d'administration de l'ICN a approuvé les comptes régionaux et le Comité scientifique sur les comptes nationaux a rendu un avis positif.

Le Président du Conseil d'administration  
de l'Institut des comptes nationaux

Séverine Waterbley

Bruxelles, mars 2021



# Table des matières

Avant-propos	3
Commentaire	7
1. Évolutions récentes	7
1.1 Importations et exportations belges attribuées à Bruxelles	7
1.2 Importations et exportations belges attribuées à la Flandre	10
1.3 Importations et exportations belges attribuées à la Wallonie	12
2. Structure des importations et des exportations	15
3. Révisions pour les années 2016-2017 dans la présente publication	17
4. Méthode d'estimation année t-1	18
4.1 Répertoire d'unités de production	18
4.2 Fichier établissements de l'ONSS	18
4.3 Fichier fournisseurs TVA	18
4.4 Dossier de la valeur ajoutée	19
4.5 Enquête Belspo	19
4.6 Enquête sur le budget des ménages	19
5. Séries disponibles	20
6. Tableaux	22
6.1 Tableau de synthèse (2017-2019)	22
6.2 Contributions par branche d'activité aux évolutions régionales (2018-2019)	23
Remarques générales	27
Signes conventionnels	29
Liste des abréviations	31



# Commentaire

## 1. Évolutions récentes (2018-2019)

### 1.1 Importations et exportations belges attribuées à Bruxelles

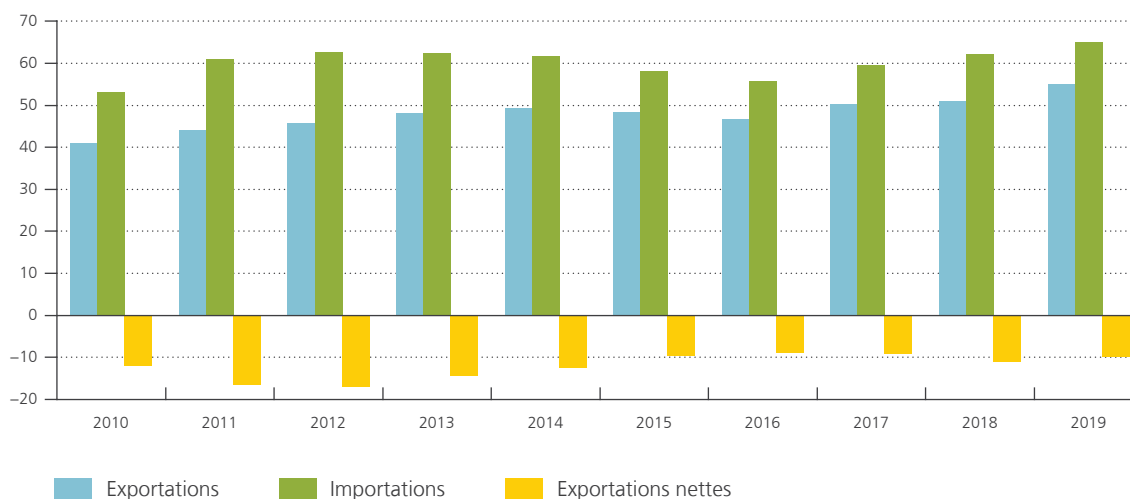
#### 1.1.1 Importations et exportations totales

Les **exportations** totales de Bruxelles ont augmenté de 1,3 % en 2018 (de 50,3 à 51,0 milliards d'euros) et de 8,0 % en 2019 (à 55,0 milliards d'euros).

Les **importations** totales de Bruxelles se sont elles aussi à nouveau inscrites à la hausse en 2018 et en 2019. Leur croissance a atteint 4,4 % en 2018 (de 59,5 à 62,1 milliards d'euros) et 4,6 % en 2019 (à 65,0 milliards d'euros). Les exportations comme les importations attribuées à Bruxelles ont ainsi augmenté durant trois années consécutives.

Les **exportations nettes** de biens et de services de Bruxelles sont structurellement négatives. Le solde négatif a augmenté de 2,0 milliards d'euros en 2018 (à -11,2 milliards d'euros), les importations ayant progressé plus vivement que les exportations cette année-là. En 2019, la croissance des exportations a en revanche été plus forte que celle des importations, si bien que le solde négatif s'est réduit de -1,2 milliard d'euros (à -10,0 milliards d'euros). Le solde négatif a ainsi été légèrement plus important en 2018-2019 qu'en 2015-2017, mais plus faible que durant la période 2010-2014.

Graphique 1 : Total des exportations, des importations et des exportations nettes de Bruxelles, 2010-2019  
(milliards d'euros)



Source: ICN.

TABLEAU 1 TOTAL DES EXPORTATIONS, DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS NETTES DE BRUXELLES, 2010-2019

	Montants absolus (millions d'euros)			Evolution p.r. à l'année précédente				
				(millions d'euros)			Evolution p.r. à l'année précédente	
	Exportations	Importations	Exportations nettes	Exportations	Importations	Exportations nettes	Exportations	Importations
moy '10-'14	45 692,4	60 177,0	-14 484,6	2 578,7	2 921,1	-342,4	6,3	5,7
2015	48 397,5	58 119,3	-9 721,8	-1 051,1	-3 729,7	2 678,6	-2,1	-6,0
2016	46 810,5	55 677,5	-8 867,0	-1 587,0	-2 441,8	854,8	-3,3	-4,2
2017	50 322,8	59 510,1	-9 187,3	3 512,3	3 832,6	-320,3	7,5	6,9
2018	50 960,1	62 139,9	-11 179,8	637,3	2 629,8	-1 992,5	1,3	4,4
2019	55 029,0	65 002,0	-9 973,0	4 068,9	2 862,1	1 206,8	8,0	4,6

Source: ICN.

### 1.1.2 Répartition entre biens et services

La faible croissance des **exportations** en 2018 a été imputable à la baisse plutôt exceptionnelle des exportations de services (2,2 %, soit de 28,0 à 27,4 milliards d'euros). Les exportations de biens ont en revanche augmenté de 5,7 % en 2018 (de 22,3 à 23,5 milliards d'euros). La part des services dans les exportations totales est dès lors revenue de 55,7 % en 2017 à 53,8 % en 2018. Pour Bruxelles, les exportations de services restent donc toujours supérieures à celles de biens. En 2019, les deux composantes des exportations se sont inscrites à la hausse. Les exportations de biens ont crû de 8,3 % (à 25,5 milliards d'euros) et celles de services de 7,7 % (à 29,5 milliards d'euros).

Les **importations**, tant celles de biens que celles de services, ont évolué à la hausse en 2018 et en 2019. En 2018, la croissance des importations de biens (hausse de 6,7 %, soit de 35,0 à 37,3 milliards d'euros) a été plus dynamique que celle de services (hausse de 1,2 %, soit de 24,5 à 24,8 milliards d'euros). En 2019, les rôles se sont inversés, avec des croissances respectives de 2,8 % (à 38,4 milliards d'euros) du côté des biens et de 7,3 % (à 26,6 milliards d'euros) du côté des services.

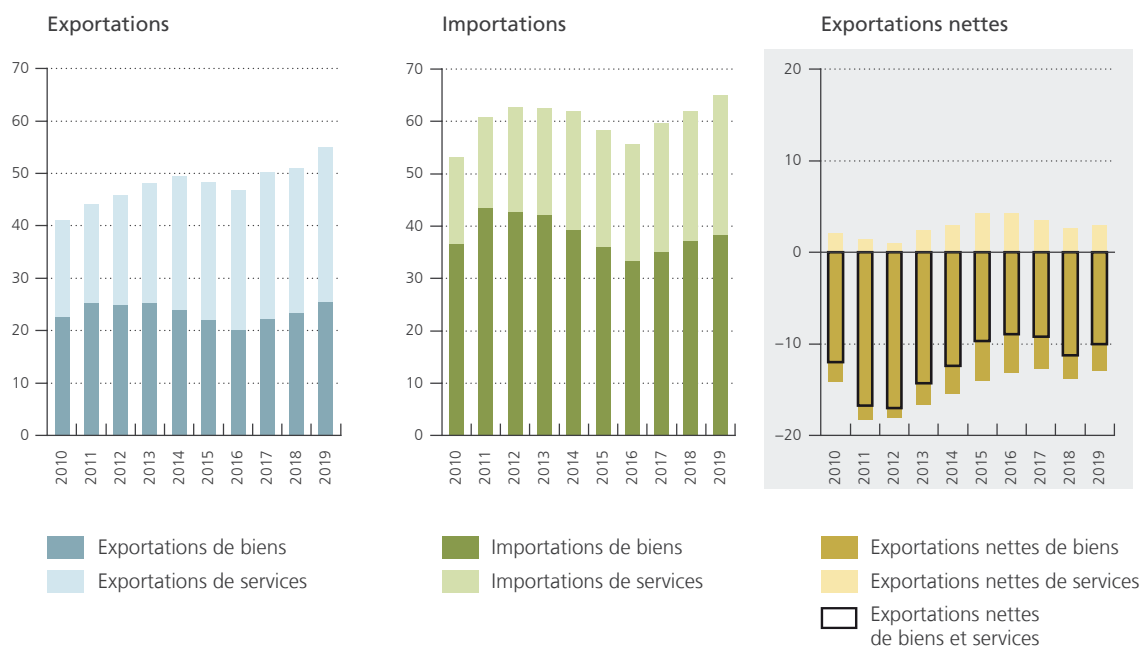
Le solde négatif des **exportations nettes** s'explique structurellement par le commerce de biens. En 2019, le solde des biens s'est établi à -12,9 milliards d'euros, soit un niveau comparable à celui observé pour la période 2015-2017 et nettement inférieur à celui enregistré pour la période 2010-2014. Le solde positif des services est venu légèrement tempérer le solde négatif du commerce de biens. En 2019, le solde des services a atteint 2,9 milliards d'euros, soit un montant supérieur à la moyenne de la période 2010-2014 mais inférieur de -1,3 milliard au solde de 2015. La diminution du solde des services entre 2015 et 2019 est principalement imputable à la croissance du solde des importations de la branche du commerce (-0,7 milliard d'euros) et de la consommation des ménages<sup>1</sup> (-0,7 milliard d'euros) ainsi qu'au repli du solde des exportations de la branche des services financiers (-0,9 milliard d'euros).

<sup>1</sup> Les importations par les ménages ne sont pas attribuées aux branches d'activité, mais aux dépenses de consommation finale. Du côté des services, les dépenses de consommation finales consistent essentiellement en des achats de voyages.



## Graphique 2 : Total des exportations, des importations et des exportations nettes de Bruxelles réparti entre biens et services, 2010-2019

(milliards d'euros)



**TABEAU 2** TOTAL DES EXPORTATIONS, DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS NETTES DE BRUXELLES RÉPARTI ENTRE BIENS ET SERVICES, 2010-2019

	Montants absolus (millions d'euros)		Parts (%)		Evolution p. r. à l'année précédente			
	Biens	Services	Biens	Services	(millions d'euros)		(%)	
					Biens	Services	Biens	Services
<b>Exportations</b>								
moy '10-'14	24 413,2	21 279,2	53,6	46,4	956,8	1 621,9	4,9	8,0
2015	21 980,1	26 417,4	45,4	54,6	-1 929,8	878,7	-8,1	3,4
2016	20 300,7	26 509,8	43,4	56,6	-1 679,4	92,4	-7,6	0,3
2017	22 274,0	28 048,8	44,3	55,7	1 973,3	1 539,0	9,7	5,8
2018	23 535,5	27 424,6	46,2	53,8	1 261,5	-624,2	5,7	-2,2
2019	25 486,6	29 542,4	46,3	53,7	1 951,1	2 117,8	8,3	7,7
<b>Imports</b>								
moy '10-'14	40 858,7	19 318,3	67,9	32,1	1 623,6	1 297,5	5,3	7,1
2015	35 957,5	22 161,8	61,9	38,1	-3 320,6	-409,1	-8,5	-1,8
2016	33 431,3	22 246,2	60,0	40,0	-2 526,2	84,4	-7,0	0,4
2017	35 009,2	24 500,9	58,8	41,2	1 577,9	2 254,7	4,7	10,1
2018	37 347,5	24 792,4	60,1	39,9	2 338,3	291,5	6,7	1,2
2019	38 407,1	26 594,9	59,1	40,9	1 059,6	1 802,5	2,8	7,3
<b>Exportations nettes</b>								
moy '10-'14	-16 445,5	1 960,9			-666,8	324,4	6,0	32,1
2015	-13 977,4	4 255,6			1 390,8	1 287,8	-9,0	43,4
2016	-13 130,6	4 263,6			846,8	8,0	-6,1	0,2
2017	-12 735,2	3 547,9			395,4	-715,7	-3,0	-16,8
2018	-13 812,0	2 632,2			-1 076,8	-915,7	8,5	-25,8
2019	-12 920,5	2 947,5			891,5	315,3	-6,5	12,0

Source: ICN.

## 1.2 Importations et exportations belges attribuées à la Flandre

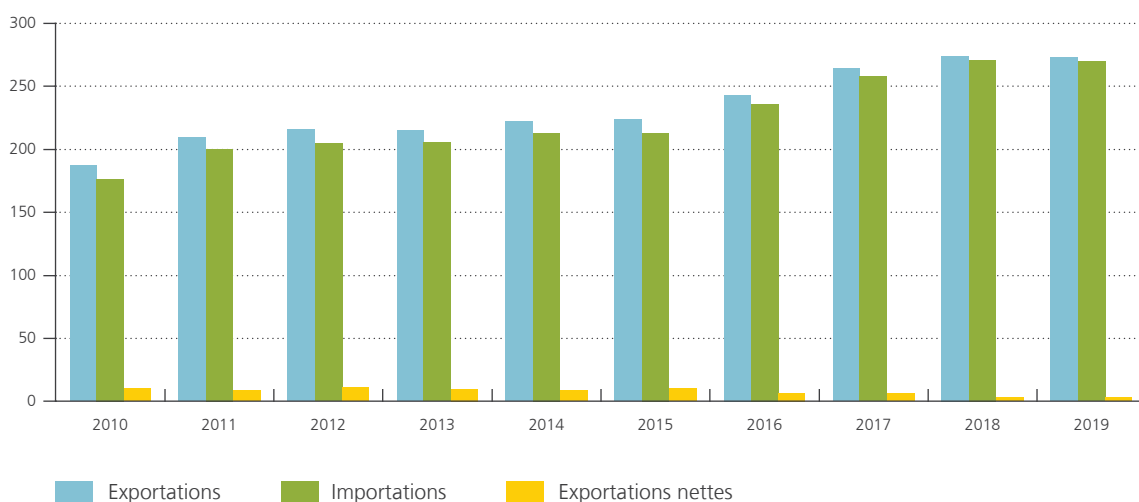
### 1.2.1 Importations et exportations totales

Les **exportations** totales de la Flandre ont augmenté de 3,7 % (de 264,2 à 273,9 milliards d'euros) en 2018, tandis qu'elles ont affiché un léger recul de -0,4 % (à 272,9 milliards d'euros) en 2019. La croissance particulièrement vive enregistrée en 2016 et 2017 ne s'est donc pas poursuivie en 2018 et 2019.

Les **importations** ont évolué de façon similaire aux exportations. La croissance a ralenti en 2018, s'établissant à 5,1 % (augmentation de 257,7 à 270,9 milliards d'euros), avant de laisser la place à une diminution de -0,4 % (à 269,7 milliards d'euros) en 2019.

Les **exportations nettes** ont fléchi de 6,5 à 3,1 milliards d'euros en 2018, les importations ayant cru plus fortement que les exportations. En 2019, le solde est demeuré quasiment inchangé. Pour toute la série, les exportations nettes ont évolué à la baisse depuis 2010.

Graphique 3 : Total des exportations, des importations et des exportations nettes de la Flandre, 2010-2019  
(milliards d'euros)



Source: ICN.

TABLEAU 3 TOTAL DES EXPORTATIONS, DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS NETTES DE LA FLANDRE, 2010-2019

	Montants absolus (millions d'euros)			Evolution p.r. à l'année précédente				
				(millions d'euros)			(%)	
	Exportations	Importations	Exportations nettes	Exportations	Importations	Exportations nettes	Exportations	Importations
moy '10-'14	209 813,8	199 950,7	9 863,1	12 487,4	12 928,5	-441,1	7,0	7,7
2015	223 721,5	213 151,6	10 569,9	1 729,4	23,8	1 705,6	0,8	0,0
2016	242 991,6	236 036,7	6 954,9	19 270,1	22 885,1	-3 615,0	8,6	10,7
2017	264 164,0	257 652,4	6 511,6	21 172,4	21 615,7	-443,3	8,7	9,2
2018	273 922,9	270 853,8	3 069,1	9 758,9	13 201,4	-3 442,5	3,7	5,1
2019	272 937,9	269 723,9	3 214,0	-985,0	-1 129,9	144,9	-0,4	-0,4

Source: ICN.

## 1.2.2 Répartition entre biens et services

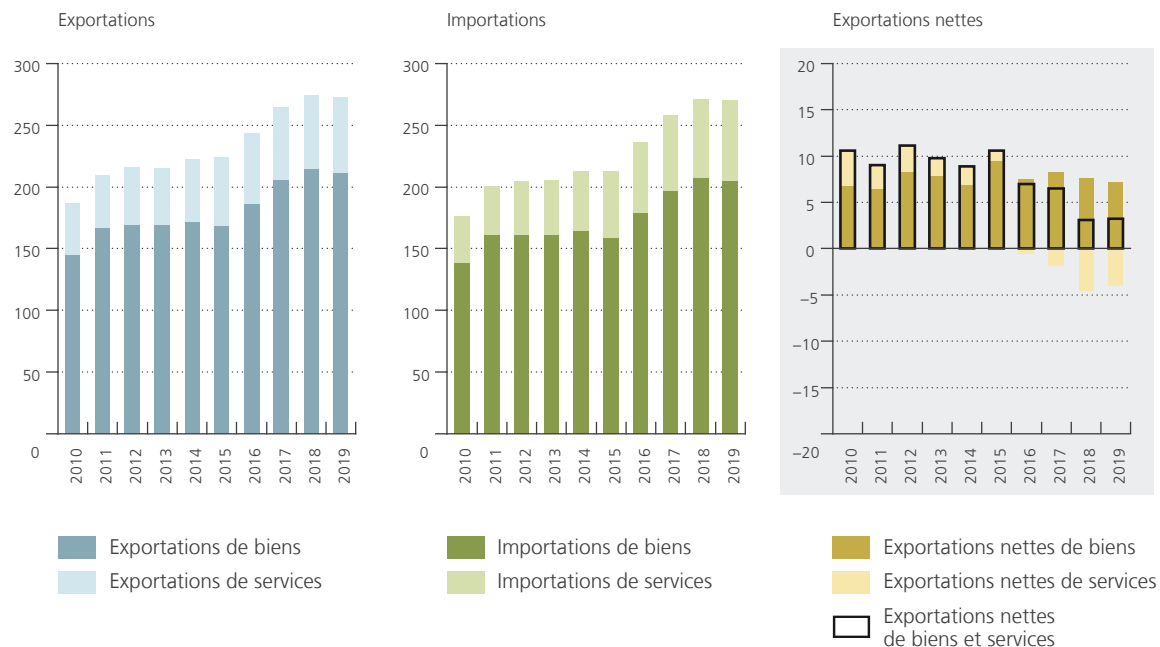
En 2018, les **exportations** de biens se sont montrées plus dynamiques que celles des services, avec une hausse de 4,5 % (de 205,2 à 214,4 milliards d'euros), contre 0,9 % (de 59,0 à 59,5 milliards d'euros) respectivement. Ces deux taux de croissance étaient toutefois inférieurs à leur niveau de l'année précédente. En 2019, la baisse des exportations a été imputable aux biens, cette composante s'étant repliée de -1,1 % (à 212,0 milliards d'euros), tandis que celle des services a grimpé de 2,4 % (à 61,0 milliards d'euros).

S'agissant des **importations**, les deux composantes ont évolué de façon vigoureuse en 2018. Néanmoins, tant pour les biens que pour les services, le taux de croissance est demeuré en dessous du niveau de 2017. Les importations de biens ont crû de 5,1 % (de 196,9 à 206,8 milliards d'euros) en 2018, tandis que les importations de services ont augmenté de 5,3 % (de 60,8 à 64,0 milliards d'euros). En 2019, comme dans le cas des exportations, une diminution a été observée, attribuable aux biens, dont les importations ont fléchi de -1,0 % (à 204,8 milliards d'euros), les importations de services ayant augmenté de 1,4 % (à 64,9 milliards d'euros).

La baisse du niveau des **exportations nettes** sur les dernières années de la série trouve principalement son origine dans le commerce de services. Si le solde du commerce de biens est resté relativement stable en 2018 (7,6 milliards d'euros) et 2019 (7,2 milliards d'euros) par rapport au passé, une évolution marquée s'est dessinée dans le commerce de services. De 2010 à 2015, les deux composantes des exportations nettes totales étaient encore positives. En 2016, les services ont affiché pour la première fois un solde négatif, qui a encore augmenté en 2017 et surtout en 2018 arrivant à -4,5 milliards d'euros. En 2019 le solde s'est légèrement amélioré, mais est resté négatif (-4,0 milliards d'euros). Entre 2015 et 2019, le solde du commerce de services s'est dégradé de -5,0 milliards d'euros, surtout en raison de la progression du solde des importations dans l'industrie (-2,1 milliards d'euros) et des dépenses de consommation des ménages (-2,0 milliards d'euros).

**Graphique 4 : Total des exportations, des importations et des exportations nettes de la Flandre réparti entre biens et services, 2010-2019**

(milliards d'euros)



**TABEAU 4** TOTAL DES EXPORTATIONS, DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS NETTES DE LA FLANDRE RÉPARTI ENTRE BIENS ET SERVICES, 2010-2019

	Montants absolus (millions d'euros)		Parts (%)		Evolution p. r. à l'année précédente			
					(millions d'euros)		(%)	
	Biens	Services	Biens	Services	Biens	Services	Biens	Services
<b>Exportations</b>								
moy '10-'14	164 549,9	45 264,0	78,4	21,6	9 794,0	2 693,4	7,2	6,6
2015	168 475,8	55 245,7	75,3	24,7	-3 223,8	4 953,2	-1,9	9,8
2016	186 423,3	56 568,3	76,7	23,3	17 947,5	1 322,6	10,7	2,4
2017	205 171,2	58 992,8	77,7	22,3	18 747,9	2 424,5	10,1	4,3
2018	214 395,3	59 527,6	78,3	21,7	9 224,1	534,8	4,5	0,9
2019	211 965,1	60 972,8	77,7	22,3	-2 430,2	1 445,2	-1,1	2,4
<b>Importations</b>								
moy '10-'14	157 258,5	42 692,2	78,7	21,3	9 660,5	3 268,0	7,5	8,7
2015	158 967,1	54 184,5	74,6	25,4	-5 700,8	5 724,6	-3,5	11,8
2016	178 951,6	57 085,1	75,8	24,2	19 984,5	2 900,6	12,6	5,4
2017	196 870,4	60 782,0	76,4	23,6	17 918,8	3 696,9	10,0	6,5
2018	206 825,1	64 028,7	76,4	23,6	9 954,7	3 246,7	5,1	5,3
2019	204 784,8	64 939,1	75,9	24,1	-2 040,3	910,4	-1,0	1,4
<b>Exportations nettes</b>								
moy '10-'14	7 291,4	2 571,8			133,5	-574,6	2,9	-15,2
2015	9 508,7	1 061,2			2 477,0	-771,4	35,2	-42,1
2016	7 471,7	-516,8			-2 037,0	-1 578,0	-21,4	-148,7
2017	8 300,8	-1 789,2			829,1	-1 272,4	11,1	246,2
2018	7 570,2	-4 501,1			-730,6	-2 711,9	-8,8	151,6
2019	7 180,3	-3 966,3			-389,9	534,8	-5,2	-11,9

Source: ICN.

### 1.3 Importations et exportations belges attribuées à la Wallonie

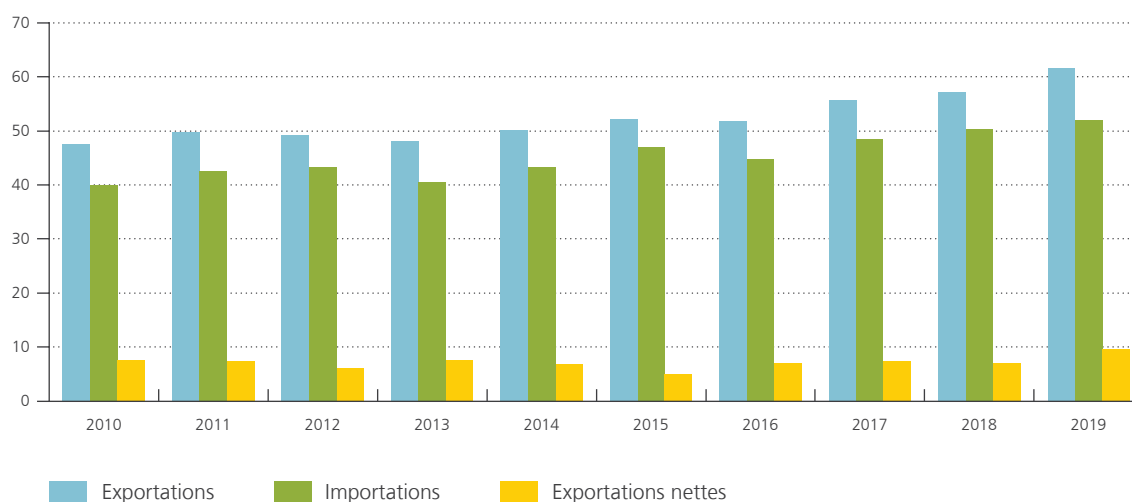
#### 1.3.1 Importations et exportations totales

En 2018, les **exportations** totales de la Wallonie ont progressé de 2,7 % (de 55,7 à 57,2 milliards d'euros). En 2019, elles ont enregistré une hausse de 7,9 % (à 61,7 milliards d'euros), soit la plus forte croissance depuis 2010.

Les **importations** ont grimpé de 3,9 % (de 48,4 à 50,3 milliards d'euros) en 2018 et de 3,5 % (à 52,0 milliards d'euros) en 2019. Les importations et les exportations de la Wallonie ont ainsi augmenté pendant trois années consécutives.

En 2018, les **exportations nettes** ont légèrement diminué (de 7,3 à 6,9 milliards d'euros), les importations ayant évolué de façon plus vigoureuse que les exportations. En 2019, grâce à la forte dynamique des exportations, les exportations nettes ont considérablement augmenté, pour atteindre 9,7 milliards d'euros.

**Graphique 5 : Total des exportations, des importations et des exportations nettes de la Wallonie, 2010-2019**  
(milliards d'euros)



Source: ICN.

**TABEAU 5** TOTAL DES EXPORTATIONS, DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS NETTES DE LA WALLONIE, 2010-2019

	Montants absolus (millions d'euros)			Evolution p.r. à l'année précédente				
				(millions d'euros)			(%)	
	Exportations	Importations	Exportations nettes	Exportations	Importations	Exportations nettes	Exportations	Importations
moy '10-'14	49 008,6	41 876,1	7 132,4	1 555,7	1 679,9	-124,2	3,6	4,6
2015	52 090,3	47 018,6	5 071,7	1 936,8	3 709,7	-1 772,9	3,9	8,6
2016	51 813,0	44 764,8	7 048,2	-277,3	-2 253,8	1 976,5	-0,5	-4,8
2017	55 716,6	48 417,9	7 298,7	3 903,6	3 653,1	250,5	7,5	8,2
2018	57 203,8	50 310,7	6 893,1	1 487,2	1 892,8	-405,6	2,7	3,9
2019	61 742,1	52 049,1	9 693,0	4 538,3	1 738,4	2 799,9	7,9	3,5

Source: ICN.

### 1.3.2 Répartition entre biens et services

En 2018, les **exportations** de services ont augmenté (+6,8 %, de 17,1 à 18,2 milliards d'euros) plus fortement que celles de biens (+0,8 %, de 38,7 à 39,0 milliards d'euros). En 2019, les exportations de biens ont en revanche affiché un dynamisme très marqué (+11,1 %, à 43,3 milliards d'euros), tandis que la croissance dans la composante des services est restée plus modeste (+1,2 %, à 18,4 milliards d'euros). La hausse significative des exportations de biens en 2019 a surtout été le fait de l'industrie pharmaceutique.

En ce qui concerne les **importations**, les deux composantes se sont également redressées, tant en 2018 qu'en 2019. En 2018, les importations de biens (+4,3 %, de 31,9 à 33,3 milliards d'euros) ont évolué de façon légèrement plus vigoureuse que les importations de services (+3,1 %, de 16,6 à 17,1 milliards d'euros). Inversement, en 2019, la composante des services a progressé plus rapidement (+5,4 %, à 18,0 milliards d'euros) que celle des biens (+2,5 %, à 34,1 milliards d'euros).

Le solde positif des **exportations nettes** de la Wallonie a été principalement attribuable au commerce de biens. En effet, le solde des biens s'est quelque peu replié en 2018, revenant à 5,7 milliards d'euros, mais il s'est fortement redressé en 2019, passant à 9,2 milliards d'euros, soit son niveau le plus élevé depuis le début de la série en 1995. Cette augmentation a été essentiellement imputable à l'industrie pharmaceutique (+2,8 milliards d'euros), qui avait déjà contribué de façon importante à l'évolution du solde des biens en 2018 (+0,7 milliard d'euros). Parallèlement, le commerce de services a affiché des soldes légèrement positifs en 2018 et 2019 (1,2 et 0,5 milliard d'euros, respectivement).

**Graphique 6 : Total des exportations, des importations et des exportations nettes de la Wallonie réparti entre biens et services, 2010-2019**  
(milliards d'euros)



**TABEAU 6** TOTAL DES EXPORTATIONS, DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS NETTES DE LA WALLONIE RÉPARTI ENTRE BIENS ET SERVICES, 2010-2019

	Montants absolus (millions d'euros)		Parts (%)		Evolution p. r. à l'année précédente			
					(millions d'euros)		(%)	
	Biens	Services	Biens	Services	Biens	Services	Biens	Services
<b>Exportations</b>								
moy '10-'14	36 520,0	12 488,6	74,5	25,5	424,2	1 131,5	1,5	10,0
2015	35 505,1	16 585,2	68,2	31,8	292,0	1 644,8	0,8	11,0
2016	36 430,1	15 382,9	70,3	29,7	925,0	-1 202,3	2,6	-7,2
2017	38 663,2	17 053,4	69,4	30,6	2 233,1	1 670,5	6,1	10,9
2018	38 985,7	18 218,1	68,2	31,8	322,5	1 164,7	0,8	6,8
2019	43 300,3	18 441,8	70,1	29,9	4 314,6	223,7	11,1	1,2
<b>Importations</b>								
moy '10-'14	31 001,5	10 874,7	74,1	25,9	475,1	1 204,8	2,0	12,3
2015	29 356,4	17 662,2	62,4	37,6	-146,8	3 856,5	-0,5	27,9
2016	28 994,1	15 770,7	64,8	35,2	-362,3	-1 891,5	-1,2	-10,7
2017	31 875,8	16 542,1	65,8	34,2	2 881,7	771,4	9,9	4,9
2018	33 257,8	17 052,9	66,1	33,9	1 382,0	510,8	4,3	3,1
2019	34 083,1	17 966,0	65,5	34,5	825,3	913,1	2,5	5,4
<b>Exportations nettes</b>								
moy '10-'14	5 518,5	1 613,9			-50,9	-73,3	1,2	-2,6
2015	6 148,7	-1 077,0			438,8	-2 211,7	7,7	-194,9
2016	7 436,0	-387,8			1 287,3	689,2	20,9	-64,0
2017	6 787,4	511,3			-648,6	899,1	-8,7	-231,8
2018	5 727,9	1 165,2			-1 059,5	653,9	-15,6	127,9
2019	9 217,2	475,8			3 489,3	-689,4	60,9	-59,2

Source: ICN.

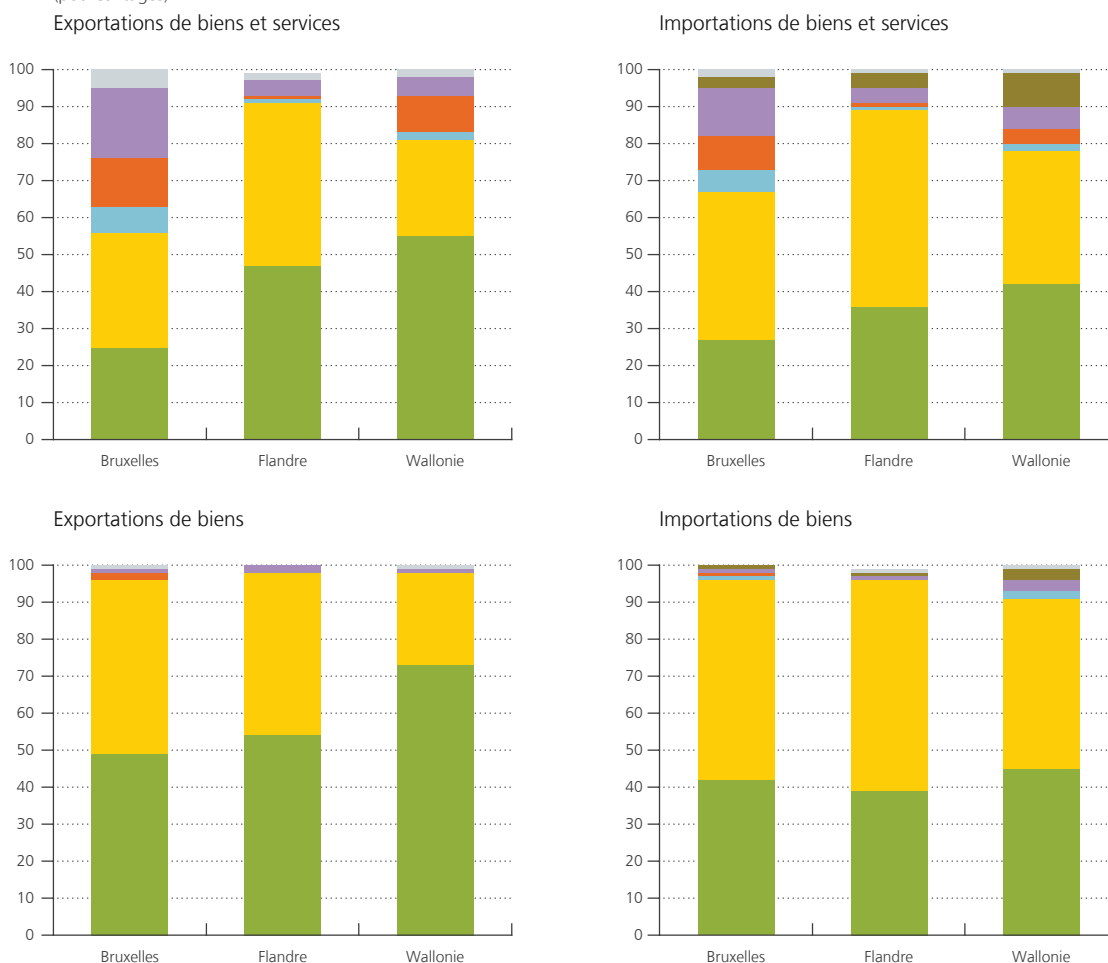
## 2. Structure des importations et exportations

Deux branches d'activité ont dominé **les importations et les exportations totales dans les trois régions**: la branche 'industrie manufacturière, industries extractives et autres' (*appelée ci-après l'industrie*) et celle du 'commerce de gros et de détail, transports, hôtels et restaurants' (*appelée ci-après commerce, transport et horeca*). L'industrie s'est révélée la plus importante dans les exportations en Flandre ainsi que tant dans les importations et les exportations en Wallonie. Quant à la branche d'activité commerce, transport et horeca, elle a représenté la plus grande part des importations et des exportations de Bruxelles, de même que pour les importations en Flandre. En outre, Bruxelles se démarque également par la part plus élevée de la branche d'activité 'activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien' à Bruxelles, tant du côté des importations que des exportations. Il en va de même pour la part des dépenses de consommation finale des ménages dans les importations wallonnes.

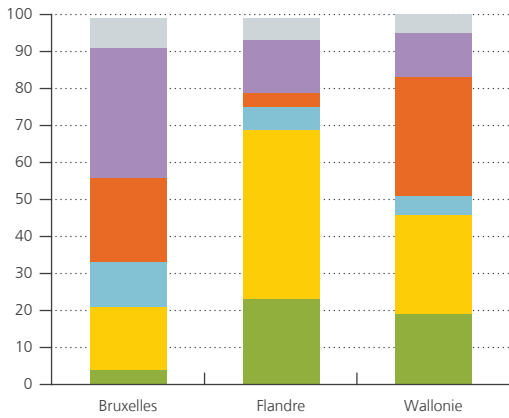
Au niveau des **biens**, cela a concerné, et ce pour les trois régions, presque uniquement deux branches d'activité précédemment citées, à savoir celle de l'industrie ainsi que celle du commerce, transport et horeca. Pour la Wallonie, les exportations relatives à l'industrie se sont avérées bien plus importantes que dans le reste du pays.

On a observé davantage de diversité au niveau des **services**. À Bruxelles, les 'activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien' ainsi que les 'activités financières et d'assurance' ont joué le plus grand rôle. En Flandre, à l'instar des biens, ce sont l'industrie, de même que le commerce, transport et horeca qui sont restées les principales branches importatrices et exportatrices de services. En Wallonie, les 'activités financières et d'assurance' ont occupé une place prépondérante dans les exportations alors qu'au niveau des importations, il s'est agi de l'industrie et des dépenses de consommation finale.

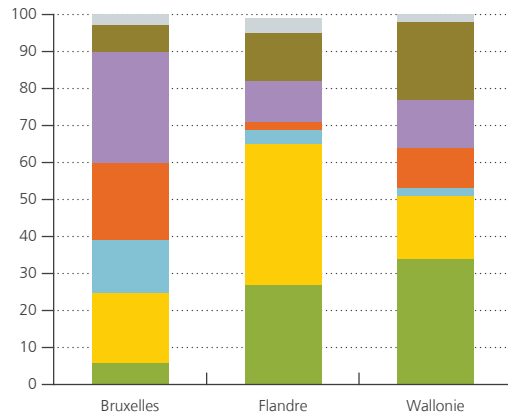
Graphique 7: Structure des exportations et des importations par région – part par branche d'activité en 2018 (pourcentages)



Exportations de services



Importations de services



- Industrie manufacturière, industries extractives et autres
- Commerce de gros et de détail, transports, hôtels et restaurants
- Information et communication
- Activités financières et d'assurance

- Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien
- Dépenses de consommation des ménages
- Autres

Source: ICN.



### 3. Révisions pour les années 2016 et 2017 dans la présente publication

La répartition régionale des importations et exportations belges de biens et de services pour la période 2009-2017 a été publiée en juillet 2020. Cette publication était cohérente avec la publication des comptes nationaux d'octobre 2019. Une nouvelle publication des comptes nationaux a suivi en octobre 2020, dans laquelle les années 2016 et 2017 ont été mises à jour. Dans la présente publication, les révisions nationales de ces années ont été reprises au niveau régional, ce qui a entraîné des modifications dans les résultats régionaux.

Sur le plan méthodologique, cette publication est restée entièrement cohérente par rapport à celle de juillet 2020.

Tant en 2016 qu'en 2017, la révision a découlé presque exclusivement de modifications dans les comptes nationaux qui ont été reprises au niveau régional. La compilation de l'ASUT 2016 et 2017 (*Annual Supply and Use Table*)<sup>1</sup>, ainsi que le déploiement du projet "LCU" (Large Case Units), dans le cadre duquel toutes les sources de données des grandes unités multinationales sont analysées plus en profondeur, ont donné lieu à des corrections dans les données de base d'entreprises individuelles ainsi que pour quelques produits spécifiques.

Les modifications se sont révélées plus limitées pour l'année 2016 que pour l'année 2017. En 2016 en effet, seule la répartition des produits a été mise à jour au niveau national, mais avec maintien du total final publié dans la balance des paiements. En raison des différents poids de ces produits dans les régions et du lien avec des unités individuelles, l'incidence varie d'une région à l'autre. Pour l'année 2017 en revanche, les totaux de la balance des paiements ont, eux aussi, été adaptés dans la dernière version publiée de celle-ci.

TABLEAU 7 INCIDENCE DES RÉVISIONS SUR LES PARTS ET LES TAUX D'ÉVOLUTION PAR RÉGION

	Révision en niveau (%)		Impact (point de %) sur			
			les parts		les taux de croissance	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017
<b>Exportations de biens</b>						
Bruxelles	0,6	-2,3	0,1	-0,3	0,6	-3,3
Flandre	-0,1	1,5	-0,1	0,4	-0,1	1,7
Wallonie	0,0	0,2	0,0	-0,1	0,0	0,2
Royaume	0,0	1,0	0,0	0,0	0,0	1,1
<b>Importations de biens</b>						
Bruxelles	0,1	2,0	0,0	0,1	0,1	1,9
Flandre	0,0	1,2	0,0	-0,1	0,0	1,3
Wallonie	-0,3	1,4	0,0	0,0	-0,3	1,8
Royaume	0,0	1,3	0,0	0,0	0,0	1,4
<b>Exportations de services</b>						
Bruxelles	0,1	1,0	0,0	0,0	0,1	1,0
Flandre	0,3	-1,0	0,1	-0,5	0,3	-1,4
Wallonie	-1,1	3,2	-0,1	0,1	-1,0	4,6
Royaume	0,0	0,2	0,0	-0,3	0,0	0,2
<b>Importations de services</b>						
Bruxelles	0,9	1,3	0,1	0,0	0,9	0,4
Flandre	-0,4	1,1	-0,1	-0,1	-0,4	1,5
Wallonie	0,2	0,1	0,0	-0,1	0,2	-0,2
Royaume	0,0	1,0	0,0	-0,1	0,0	1,0

Source: ICN.

<sup>1</sup> Cf. [Comptes nationaux, tableaux des ressources et des emplois 2017](#) (décembre 2020).

## 4. Méthode d'estimation année t-1

La répartition régionale des importations et des exportations belges de biens et services a été publiée pour la première fois en juillet 2014, pour les années 1995-2011. Dans un premier temps, l'établissement de la répartition régionale a été limité au maximum à l'année t-2.

Une méthode a été développée récemment en vue d'estimer la répartition régionale des importations et exportations de biens et services pour l'année t-1. Une caractéristique propre à l'estimation d'une année t-1 est que toutes les sources d'information ne sont pas encore disponibles. Dans le cas de la répartition régionale des importations et des exportations, cet aspect reste toutefois limité. Dès lors, la méthode normale peut être appliquée globalement, des alternatives étant recherchées pour les éléments manquants.

La méthode normale employée dans la répartition régionale des importations et exportations belges de biens et services est décrite dans les notes méthodologiques qui sont disponibles sur le site internet de la BNB:

- "[Répartition régionale des importations et exportations belges de biens et services. SEC2010](#)" (juillet 2016);
- "[Révisions méthodologiques 2019. Aperçu des principaux changements](#)" (février 2020) .

Le présent point aborde uniquement les sources pour lesquelles la méthode d'estimation de l'année t-1 diffère de la méthode normale. Toutes les autres sources qui ne sont pas reprises ici sont entièrement disponibles pour l'estimation de l'année t-1 et ne constituent donc pas un écart par rapport à la méthode normale.

### 4.1 Répertoire d'unités de production

Les déclarations du commerce de biens, ainsi que les résultats d'enquêtes du commerce de services sont couplés au répertoire des unités de production actives de l'année en question en vue d'attribuer à l'ensemble des transactions la branche d'activité et l'arrondissement du déclarant (méthode de répartition directe). Aucun répertoire n'est toutefois encore disponible pour l'année t-1. C'est pourquoi le répertoire de l'année t-2 est utilisé comme alternative – comme pour l'ensemble des autres variables dans les comptes nationaux et régionaux. Afin de tenir compte des unités qui n'existent que depuis l'année t-1, des informations complémentaires sont tirées du registre des entreprises DBRIS (Statbel) et de la Banque-carrefour des entreprises (BCE).

### 4.2 Fichier établissements de l'ONSS

Si un déclarant est une unité multi-arrondissementale (MA), les transactions sont réparties sur l'ensemble des arrondissements dans lesquels l'unité a des établissements, et ce proportionnellement aux salaires ONSS par établissement. Le fait de savoir si une entreprise est uni-arrondissementale ou multi-arrondissementale dans l'année t-1 est déterminé sur la base des fichiers établissements de l'ONSS pour les deux premiers trimestres de l'année t-1. En effet, au moment de l'estimation de l'année t-1, les données établissements de l'ONSS ne sont pas encore disponibles pour l'ensemble de l'année.

Cette source permet également de collecter les salaires par arrondissement auprès du SPF Finances, qui sont utilisés comme clé de répartition pour les exportations de droits de douane.

Pour l'estimation de l'année t-1, il est donc uniquement tenu compte des salaires du premier semestre de cette année-là. À partir de l'estimation t-2, les salaires de l'ensemble de l'année sont disponibles.

### 4.3 Fichier fournisseurs TVA

Cette source est utilisée pour établir une répartition régionale des transactions déclarées par les représentants fiscaux. Lorsqu'on établit l'estimation pour l'année t-1, une version provisoire du fichier fournisseurs TVA est déjà disponible. La version définitive du fichier suit ultérieurement et est utilisée à partir de l'année t-2.

#### 4.4 Dossier de la valeur ajoutée

Bon nombre de variables qui sont ventilées de façon indirecte recourent à la valeur ajoutée régionale. Il s'agit généralement de la valeur ajoutée brute proprement dite (B.1g). Dans certains cas, on utilise également la production – tant celle conforme aux définitions du SEC (P.1) que celle selon les agrégats administratifs (C\_A), la consommation intermédiaire selon les agrégats administratifs (C\_B) et/ou certaines corrections afin de passer des sources administratives aux définitions du SEC. Pour l'année t-1, les calculs s'effectuent non pas par branche d'activité SUT, comme c'est le cas dans la méthode d'estimation définitive, mais suivant un niveau de branches d'activité moins détaillé (A64). La méthode à proprement parler est elle aussi totalement différente, si bien que la valeur ajoutée est directement estimée conformément aux définitions du SEC.

Lors de la répartition régionale des importations et des exportations, les calculs pour l'année t-1 s'effectuent bien au niveau des branches d'activité SUT. Les clés détaillées pour la valeur ajoutée n'étant pas disponibles pour l'année t-1, celles de l'année t-2 sont provisoirement utilisées.

#### 4.5 Enquête Belspo

Conformément à la méthode normale, l'enquête Belspo est utilisée pour estimer les importations et les exportations de R&D. Pour ce qui est de l'estimation de l'année t-1, les résultats de l'enquête ne sont toutefois pas disponibles à temps. C'est la raison pour laquelle les données relatives à la R&D issues de la balance des paiements sont utilisées en remplacement pour l'année t-1.

Cette méthode est analogue à celle suivie pour les années t-2 paires, qui recourt donc également aux données tirées de la balance des paiements. L'enquête Belspo est en effet organisée tous les deux ans, si bien que ses résultats ne sont pas encore disponibles lorsque l'année t-2 est paire. Les résultats de l'enquête Belspo sont toujours disponibles pour les années t-2 impaires et à partir de l'année t-3.

#### 4.6 Enquête sur le budget des ménages

Les résultats de l'enquête sur le budget des ménages (EBM) sont utilisés dans la répartition régionale des importations de voyages privés et d'achats en ligne. L'enquête est menée tous les deux ans, plus précisément les années paires.

Si l'année t-1 est paire, les résultats de l'EBM sont disponibles. En revanche, si l'année t-1 est impaire, ces résultats ne sont pas encore connus et ceux de l'année t-2 sont donc utilisés en remplacement.

## 5. Séries disponibles

### Davantage de tableaux sur NBB.STAT

Jusqu'à l'année dernière (édition de 2019), la publication des comptes régionaux comportait un grand nombre de tableaux statistiques. Dorénavant, l'intégralité de ces tableaux n'est plus éditée sous le format PDF, seuls les tableaux présentant les contributions des branches d'activité (A38/A21) à l'évolution régionale sont retenus. Ceci n'implique toutefois aucune perte d'information statistique pour l'utilisateur, puisque l'intégralité des données est toujours disponible via la base de données [NBB.Stat](#).

### Cadre européen

La répartition régionale des importations et des exportations belges ne fait pas partie des obligations statistiques européennes.

Néanmoins, elle s'effectue sur la base des normes européennes, à savoir le Système européen des comptes nationaux et régionaux 2010 (SEC 2010). Ces principes sont par ailleurs utilisés pour les autres variables régionales par branche d'activité (rémunération des salariés, valeur ajoutée brute à prix de base, formation brute de capital fixe, nombre de personnes occupées). Les résultats qui découlent de la ventilation régionale des importations et des exportations belges sont donc cohérents et comparables avec les autres agrégats des comptes régionaux.

Une note méthodologique détaillée sur la répartition régionale des importations et des exportations belges de biens et de services (juillet 2016) ainsi que des commentaires relatifs à la révision occasionnelle de 2019 (février 2020) peuvent être consultés sur le [site internet de la BNB](#)

### Séries homogènes et périodes couvertes

Des séries se rapportant à la ventilation régionale des importations et des exportations belges de biens et de services sont disponibles à partir de 1995. Depuis l'année de données 2009, ces séries sont cohérentes d'un point de vue méthodologique avec la dernière version en date des comptes nationaux, soit à ce jour celle d'octobre 2020. Les résultats pour les années 1995-2008 sont cohérents d'un point de vue méthodologique avec les comptes nationaux publiés en octobre 2018.

Comme indiqué plus haut, les séries sont établies suivant les principes du SEC 2010 et sur la base de la nomenclature d'activités NACE 2008.

Période	1995-2008	2009-2019
SEC	SEC 2010	
NACE	NACE 2008	
Cohérence CN	Version de septembre 2018	Version de septembre 2020

Pour les années 2006 et 2007, aucune répartition régionale des importations et des exportations de services n'est disponible, faute de données de base détaillées. Jusqu'en 2006, la collecte de données de base relatives au commerce de services était réalisée sur la base de déclaration aux institutions de crédit. À partir de 2007, la collecte a été effectuée par la voie d'enquêtes menées auprès des importateurs et des exportateurs de services.

### Timeliness

L'ajout d'une estimation provisoire pour la dernière année constitue une nouveauté à partir de la présente publication. Désormais, la dernière année disponible correspond à l'année t-1 par rapport à l'année t de la publication des comptes nationaux avec lesquels la répartition régionale effectuée dans la présente publication est cohérente. La méthode suivie pour effectuer cette estimation provisoire est décrite au point 4.

Par conséquent, désormais, la présente publication est réalisée 15 mois après la fin de la période couverte, contre un délai de 27 mois précédemment.

### Niveaux de détail (géographique et par branche)

Le degré de détail des variables par branche d'activité selon le lieu de travail peut être défini suivant deux critères de base:

- Le degré de détail au niveau des branches d'activité: les classifications des activités A3, A10, A21, A38 et A64 comportent respectivement 3, 10, 21, 38 et 64 catégories d'activités et constituent des regroupements de la nomenclature NACE 2008 (nomenclature d'activités de la Communauté européenne). En ce qui concerne les estimations belges, un niveau spécifique (branches d'activité SUT) est utilisé, dans lequel les codes NACE sont groupés en trois et/ou quatre positions<sup>1</sup>;
- Le degré de détail géographique: en Belgique, les classifications NUTS1, NUTS2 et NUTS3 correspondent respectivement aux niveaux des régions, des provinces et des arrondissements.

Tous les calculs s'effectuent au niveau le plus fin possible: 141 branches d'activité SUT<sup>2</sup> en combinaison avec les arrondissements.

Les détails des chiffres publiés, en revanche, dépendent du niveau de détail des unités NUTS, de la qualité des méthodes de calcul et des données de base ainsi que de la confidentialité des données. En fonction de ces paramètres, on peut parvenir à un plus grand niveau de détail pour les biens que pour les services en ce qui concerne les importations et les exportations.

Pour la répartition régionale des importations et des exportations belges de biens et de services, les niveaux d'agrégation publiés sont les suivants:

	A3	A10	A21	A38	A64
Arrondissements (NUTS3)	Importations et exportations de services	Importations et exportations de biens			
Provinces (NUTS2)		Importations et exportations de services		Importations et exportations de biens	
Régions (NUTS1)			Importations et exportations de services		Importations et exportations de biens

<sup>1</sup> Cf. annexe 3 de la note méthodologique "[Comptes régionaux – Éléments conceptuels et méthodologiques SEC 2010](#)"

<sup>2</sup> Autrement dit les 140 branches SUT, complétées par "P.3" pour les importations qui sont directement destinées à la consommation des particuliers.

## 6. Tableaux

### 6.1 Tableau de synthèse (2017-2019)

	En chiffres absolus (millions d'euros)	Part de chaque région dans le Royaume (%)	Pourcentages de variation par rapport à l'année précédente (%)			Taux de croissance annuelle moyen (%)
	2018	2018	2017	2018	2019	2010-2019
<b>Exportations de biens</b>						
Bruxelles	23 535,5	8,5	9,7	5,7	8,3	1,4
Flandre	214 395,3	77,4	10,1	4,5	-1,1	4,3
Wallonie	38 985,7	14,1	6,1	0,8	11,1	1,8
Royaume	276 916,5	100,0	9,4	4,1	1,4	3,6
<b>Importations de biens</b>						
Bruxelles	37 347,5	13,5	4,7	6,7	2,8	0,5
Flandre	206 825,1	74,6	10,0	5,1	-1,0	4,5
Wallonie	33 257,8	12,0	9,9	4,3	2,5	1,1
Royaume	277 430,4	100,0	9,3	5,2	-0,1	3,4
<b>Exportations nettes de biens</b>						
Bruxelles	-13 812,0	2 687,7	-3,0	8,5	-6,5	-1,0
Flandre	7 570,2	-1 473,1	11,1	-8,8	-5,2	0,6
Wallonie	5 727,9	-1 114,6	-8,7	-15,6	60,9	4,6
Royaume	-513,9	100,0	32,4	-121,8	-776,6	-212,7
<b>Exportations de services</b>						
Bruxelles	27 424,6	26,1	5,8	-2,2	7,7	5,3
Flandre	59 527,6	56,6	4,3	0,9	2,4	4,3
Wallonie	18 218,1	17,3	10,9	6,8	1,2	6,4
Royaume	105 170,3	100,0	5,7	1,0	3,6	4,9
<b>Importations de services</b>						
Bruxelles	24 792,4	23,4	10,1	1,2	7,3	5,5
Flandre	64 028,7	60,5	6,5	5,3	1,4	6,2
Wallonie	17 052,9	16,1	4,9	3,1	5,4	8,0
Royaume	105 874,0	100,0	7,1	4,0	3,4	6,3
<b>Exportations nettes de services</b>						
Bruxelles	2 632,2	-374,1	-16,8	-25,8	12,0	4,1
Flandre	-4 501,1	639,6	246,2	151,6	-11,9	-200,4
Wallonie	1 165,2	-165,6	-231,8	127,9	-59,2	-12,1
Royaume	-703,7	100,0	-32,4	-131,0	-22,8	-174,8
<b>Exportations de biens et services</b>						
Bruxelles	50 960,1	13,3	7,5	1,3	8,0	3,3
Flandre	273 922,9	71,7	8,7	3,7	-0,4	4,3
Wallonie	57 203,8	15,0	7,5	2,7	7,9	2,9
Royaume	382 086,8	100,0	8,4	3,2	2,0	3,9
<b>Importations de biens et services</b>						
Bruxelles	62 139,9	16,2	6,9	4,4	4,6	2,3
Flandre	270 853,8	70,7	9,2	5,1	-0,4	4,8
Wallonie	50 310,7	13,1	8,2	3,9	3,5	3,0
Royaume	383 304,4	100,0	8,6	4,8	0,9	4,1
<b>Exportations nettes de biens et services</b>						
Bruxelles	-11 179,8	918,2	3,6	21,7	-10,8	-2,1
Flandre	3 069,1	-252,1	-6,4	-52,9	4,7	-12,4
Wallonie	6 893,1	-566,1	3,6	-5,6	40,6	2,7
Royaume	-1 217,6	100,0	-10,0	-126,3	-341,0	-8,0

Source: ICN.

## 6.2 Contributions par branche d'activité aux évolutions régionales (2018-2019)

### 6.2.1 Contribution par branche d'activité A38 aux évolutions régionales des exportations de biens en 2018 et 2019 (en points de %)

A38		2018				2019			
		Bruxelles	Flandre	Wallonie	Royaume	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Royaume
Agriculture, sylviculture et pêche	AA	0,00	-0,01	0,02	-0,01	0,00	0,04	0,17	0,06
Industries extractives	BB	0,00	0,01	0,01	0,01	0,00	-0,01	-0,01	-0,01
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	CA	-0,09	0,21	0,25	0,19	-0,03	0,11	0,49	0,16
Fabrication de textiles, industrie de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	CB	-0,01	-0,02	0,04	-0,01	0,00	-0,04	0,01	-0,03
Travail du bois, industrie du papier et imprimerie	CC	0,01	-0,03	-0,25	-0,06	0,02	-0,05	-0,15	-0,06
Cokéfaction et raffinage	CD	0,60	1,33	0,04	1,08	1,92	-0,37	0,09	-0,11
Industrie chimique	CE	0,01	0,65	-2,14	0,19	1,71	-0,28	0,82	0,04
Industrie pharmaceutique	CF	0,24	0,87	2,02	0,99	0,15	1,29	7,99	2,14
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	CG	-0,04	0,04	0,26	0,06	-0,03	0,01	0,16	0,03
Métallurgie et fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	CH	0,31	0,61	1,90	0,77	0,00	-0,46	0,76	-0,25
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	CI	-0,01	-0,11	-0,04	-0,10	0,01	-0,04	0,05	-0,02
Fabrication d'équipements électriques	CJ	-0,01	-0,21	-0,04	-0,17	0,00	-0,02	0,14	0,00
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	CK	-0,01	0,13	-0,24	0,06	0,06	0,07	-0,06	0,05
Fabrication de matériels de transport	CL	-0,71	-0,21	-0,13	-0,24	4,95	0,06	-0,09	0,46
Autres industries manufacturières; réparation et installation de machines et d'équipements	CM	-0,01	-0,12	-0,10	-0,10	0,04	-0,09	0,08	-0,05
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	DD	0,49	0,00	0,17	0,07	-1,04	-0,06	-0,26	-0,17
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	EE	0,00	0,00	0,09	0,01	-0,02	-0,03	-0,09	-0,03
Construction	FF	0,43	0,10	0,04	0,12	-0,30	-0,03	0,03	-0,05
Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	GG	3,04	0,75	-0,75	0,72	0,42	-0,62	0,59	-0,36
Transports et entreposage	HH	0,96	0,62	0,03	0,57	-0,14	-0,39	0,52	-0,24
Hébergement et restauration	II	-0,01	-0,01	0,00	-0,01	0,01	0,00	0,00	0,00
Édition, audiovisuel et diffusion	JA	0,00	-0,01	0,00	0,00	0,02	-0,01	0,00	0,00
Télécommunications	JB	0,00	0,01	0,00	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00
Activités informatiques et services d'information	JC	-0,04	0,02	0,03	0,01	0,01	0,02	0,01	0,01
Activités financières et d'assurance	KK	0,56	0,01	0,00	0,05	0,67	0,01	0,05	0,07
Activités immobilières	LL	0,00	-0,01	-0,01	-0,01	-0,01	0,01	0,03	0,02
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	MA	-0,03	-0,37	-0,15	-0,31	-0,04	-0,07	-0,07	-0,07
Recherche-développement scientifique	MB	-0,01	0,01	-0,07	0,00	0,00	0,02	-0,11	0,00
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	MC	-0,01	-0,03	0,00	-0,03	-0,01	0,00	0,00	0,00
Activités de services administratifs et de soutien	NN	0,03	0,29	-0,14	0,20	-0,08	-0,20	-0,08	-0,17
Administration publique	OO	-0,01	0,00	-0,01	0,00	-0,02	0,00	-0,01	0,00
Enseignement	PP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Activités pour la santé humaine	QA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	QB	0,00	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Arts, spectacles et activités récréatives	RR	0,01	0,00	0,02	0,01	0,02	0,00	0,00	0,00
Autres activités de services	SS	-0,07	-0,02	0,00	-0,02	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de consommation finale des ménages	P.3	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>5,66</b>	<b>4,50</b>	<b>0,83</b>	<b>4,06</b>	<b>8,29</b>	<b>-1,13</b>	<b>11,07</b>	<b>1,39</b>
Industrie	C	0,31	3,14	1,55	2,67	8,80	0,19	10,29	2,34

■ = contribution à l'évolution négative

■ = top 5 des contributions à l'évolution les plus faibles

■ = top 5 des contributions à l'évolution les plus élevées

6.2.2 Contribution par branche d'activité A38 aux évolutions régionales des importations de biens en 2018 et 2019  
(en points de %)

A38		2018				2019			
		Bruxelles	Flandre	Wallonie	Royaume	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Royaume
Agriculture, sylviculture et pêche	AA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	-0,01	0,01
Industries extractives	BB	0,02	0,00	0,01	0,00	0,01	0,00	0,01	0,00
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	CA	-0,09	0,22	-0,02	0,15	0,09	-0,01	0,46	0,06
Fabrication de textiles, industrie de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	CB	0,00	0,00	0,01	0,00	0,00	-0,03	-0,07	-0,03
Travail du bois, industrie du papier et imprimerie	CC	-0,01	0,04	0,01	0,03	0,00	-0,09	-0,18	-0,09
Cokéfaction et raffinage	CD	3,14	0,91	0,07	1,10	-0,52	-0,43	0,15	-0,38
Industrie chimique	CE	-0,01	0,39	-1,71	0,08	0,04	-0,37	-0,19	-0,29
Industrie pharmaceutique	CF	0,02	0,54	0,38	0,45	0,11	1,44	0,92	1,20
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	CG	-0,02	0,08	0,22	0,08	-0,01	-0,05	0,34	0,00
Métallurgie et fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	CH	0,13	0,42	1,97	0,57	-0,05	-0,56	-0,88	-0,53
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	CI	0,00	-0,07	-0,10	-0,06	0,00	0,01	-0,02	0,00
Fabrication d'équipements électriques	CJ	0,00	-0,04	-0,05	-0,03	0,00	-0,01	0,03	0,00
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	CK	0,02	0,15	0,13	0,13	0,02	0,04	-0,15	0,02
Fabrication de matériels de transport	CL	-0,29	-0,15	0,15	-0,13	2,80	0,01	0,38	0,43
Autres industries manufacturières; réparation et installation de machines et d'équipements	CM	0,00	-0,15	-0,65	-0,19	0,00	0,03	0,21	0,05
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	DD	2,81	0,13	1,50	0,65	-2,49	-0,12	-0,53	-0,49
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	EE	0,00	0,00	0,07	0,01	0,00	0,01	-0,09	0,00
Construction	FF	0,11	0,06	0,15	0,08	0,08	-0,06	0,09	-0,02
Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	GG	0,61	2,47	0,70	2,01	2,24	-0,71	1,52	-0,05
Transports et entreposage	HH	0,32	0,54	0,07	0,45	-0,10	-0,45	0,25	-0,31
Hébergement et restauration	II	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,01	0,01
Édition, audiovisuel et diffusion	JA	0,01	-0,01	0,02	0,00	0,02	0,00	-0,02	0,00
Télécommunications	JB	-0,07	-0,01	-0,01	-0,02	-0,01	0,02	-0,01	0,01
Activités informatiques et services d'information	JC	-0,02	0,03	0,75	0,11	-0,02	-0,01	-0,78	-0,10
Activités financières et d'assurance	KK	-0,03	0,00	0,04	0,00	0,37	0,05	0,03	0,09
Activités immobilières	LL	0,01	-0,01	0,00	-0,01	0,05	0,01	0,03	0,02
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	MA	0,03	-0,34	0,14	-0,23	0,06	0,19	0,72	0,24
Recherche-développement scientifique	MB	0,01	0,06	0,26	0,08	-0,01	-0,01	0,25	0,02
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	MC	-0,01	-0,01	-0,01	-0,01	0,00	0,00	0,00	0,00
Activités de services administratifs et de soutien	NN	-0,03	-0,26	0,02	-0,20	0,05	0,00	-0,15	-0,01
Administration publique	OO	-0,02	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00	0,01	0,00
Enseignement	PP	0,01	0,01	0,01	0,01	0,00	0,01	-0,01	0,00
Activités pour la santé humaine	QA	-0,05	-0,01	-0,03	-0,02	0,03	0,01	0,02	0,01
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	QB	0,00	0,00	0,02	0,00	0,00	0,00	-0,02	0,00
Arts, spectacles et activités récréatives	RR	0,04	0,00	0,03	0,01	0,01	0,00	0,04	0,01
Autres activités de services	SS	-0,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de consommation finale des ménages	P.3	0,06	0,08	0,22	0,09	0,04	0,05	0,14	0,06
<b>Total</b>		<b>6,68</b>	<b>5,06</b>	<b>4,34</b>	<b>5,18</b>	<b>2,84</b>	<b>-0,99</b>	<b>2,48</b>	<b>-0,06</b>
Industrie	C	2,89	2,33	0,39	2,17	2,49	-0,02	1,00	0,44

 = contribution à l'évolution négative

 = top 5 des contributions à l'évolution les plus faibles

 = top 5 des contributions à l'évolution les plus élevées



6.2.3 Contribution par branche d'activité A21 aux évolutions régionales des exportations de services en 2018 et 2019 (en points de %)

A21		2018				2019			
		Bruxelles	Flandre	Wallonie	Royaume	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Royaume
Agriculture, sylviculture et pêche	A	0,00	0,02	0,01	0,01	0,00	0,00	0,01	0,00
Industrie manufacturière, y compris l'industrie extractive	B + C	0,20	1,86	-0,53	1,02	-0,69	-1,37	-0,21	-0,99
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné et Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	D + E	0,02	-0,11	-0,03	-0,06	0,49	0,19	0,31	0,29
Construction	F	0,21	-0,95	0,06	-0,47	-0,09	0,69	0,08	0,38
Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	G	-0,79	0,68	0,08	0,19	-1,59	0,97	0,37	0,20
Transports et entreposage	H	0,07	0,15	1,25	0,31	-0,11	0,62	0,86	0,47
Hébergement et restauration	I	0,13	0,12	0,10	0,12	0,20	0,14	0,29	0,18
Information et communication	J	-0,16	0,19	0,32	0,12	0,74	-0,05	0,15	0,19
Activités financières et d'assurance	K	-2,38	0,47	2,56	0,04	5,59	0,27	2,95	2,12
Activités immobilières	L	0,01	0,01	0,02	0,01	0,07	0,00	-0,01	0,02
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	M	0,32	-1,26	2,67	-0,19	1,32	0,40	-4,11	-0,14
Activités de services administratifs et de soutien	N	-0,32	-0,17	0,57	-0,09	1,08	0,28	0,30	0,49
Administration publique	O	-0,03	0,01	-0,06	-0,01	0,21	0,12	0,19	0,16
Enseignement	P	0,12	-0,05	0,05	0,02	-0,05	0,07	0,04	0,03
Menselijke gezondheidszorg en maatschappelijke dienstverlening	Q	-0,03	-0,06	-0,17	-0,07	0,02	0,07	0,02	0,05
Arts, spectacles et activités récréatives	R	0,03	0,01	-0,06	0,00	0,09	0,03	-0,02	0,04
Autres activités de services	S	0,36	0,00	0,00	0,10	0,44	-0,01	0,01	0,11
Dépenses de consommation finale des ménages	P.3	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>-2,23</b>	<b>0,91</b>	<b>6,83</b>	<b>1,03</b>	<b>7,72</b>	<b>2,43</b>	<b>1,23</b>	<b>3,60</b>
Industrie	C	confidentiel							

■ = contribution à l'évolution négative

■ = top 5 des contributions à l'évolution les plus faibles


■ = top 5 des contributions à l'évolution les plus élevées

6.2.4 Contribution par branche d'activité A21 aux évolutions régionales des importations de services en 2018 et 2019 (en points de %)

A21		2018				2019			
		Bruxelles	Flandre	Wallonie	Royaume	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Royaume
Agriculture, sylviculture et pêche	A	0,00	0,01	0,01	0,00	0,00	-0,01	0,01	0,00
Industrie manufacturière, y compris l'industrie extractive	B + C	0,40	1,78	0,56	1,25	-0,51	-0,24	2,33	0,11
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné et Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	D + E	-0,21	0,22	0,20	0,11	0,24	-0,09	-0,03	-0,01
Construction	F	0,48	-0,15	-0,07	0,01	0,62	0,47	0,10	0,44
Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	G	-1,78	0,51	1,82	0,17	0,14	0,36	-1,45	0,02
Transports et entreposage	H	-0,32	0,49	0,00	0,22	-0,35	-0,35	0,93	-0,14
Hébergement et restauration	I	0,07	0,03	0,01	0,04	-0,01	0,00	0,00	0,00
Information et communication	J	-0,47	0,50	0,12	0,20	-0,02	0,14	0,10	0,09
Activités financières et d'assurance	K	-0,04	0,09	-0,73	-0,08	5,80	0,06	0,66	1,50
Activités immobilières	L	0,07	0,07	0,13	0,08	0,00	0,01	0,00	0,01
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	M	0,71	0,64	-0,08	0,54	-0,07	0,03	-0,49	-0,07
Activités de services administratifs et de soutien	N	0,38	0,29	0,41	0,33	0,73	-0,04	1,69	0,42
Administration publique	O	-0,02	0,03	0,06	0,02	-0,07	-0,02	-0,03	-0,03
Enseignement	P	0,06	0,01	-0,02	0,01	-0,01	0,00	0,05	0,01
Menselijke gezondheidszorg en maatschappelijke dienstverlening	Q	0,11	0,05	0,08	0,07	-0,04	0,03	0,01	0,01
Arts, spectacles et activités récréatives	R	-0,01	0,00	0,08	0,01	0,15	0,02	0,10	0,06
Autres activités de services	S	0,45	0,01	0,03	0,12	0,13	0,00	0,10	0,05
Dépenses de consommation finale des ménages	P.3	1,31	0,77	0,49	0,85	0,53	1,05	1,26	0,96
<b>Total</b>		<b>1,19</b>	<b>5,34</b>	<b>3,09</b>	<b>3,98</b>	<b>7,27</b>	<b>1,42</b>	<b>5,35</b>	<b>3,42</b>
Industrie	C	confidentiel							

 = contribution à l'évolution négative

 = top 5 des contributions à l'évolution les plus faibles

 = top 5 des contributions à l'évolution les plus élevées

## Remarques générales

Les totaux indiqués dans les tableaux peuvent différer de la somme des rubriques en raison des arrondis.

Le site internet de la Banque nationale de Belgique présente le [calendrier de publication](#) des principales statistiques économiques établies par la Banque et l'ICN.

En application du SDDS (IMF's Special Data Dissemination Standard), ce calendrier reprend également toutes les statistiques du SDDS. Les dates de publication sont celles qui ont été communiquées par les institutions qui établissent la statistique; certaines d'entre elles publient par leurs propres canaux des calendriers de publication de leurs statistiques plus détaillés que ceux mentionnés sur le site internet de la Banque.



## Signes conventionnels

e	estimation
p	provisoire
-	la donnée n'existe pas ou n'a pas de sens
n.	non disponible
p.m.	pour mémoire
0 ou 0,0	néant ou inférieur à la moitié de la dernière unité retenue



## Liste des abréviations

BNB	Banque nationale de Belgique
ICN	Institut des comptes nationaux
MA	Entreprises multi-arrondissementales, c'est-à-dire les entreprises possédant des établissements dans plusieurs arrondissements
NACE	Nomenclature générale des activités économiques dans la Communauté européenne
NUTS	Nomenclature des unités territoriales statistiques
NUTS 1	Niveau code NUTS en Belgique : régions
NUTS 2	Niveau code NUTS en Belgique : provinces
NUTS 3	Niveau code NUTS en Belgique : arrondissements
P.61	Code SEC pour les exportations de biens
P.62	Code SEC pour les exportations de services
P.71	Code SEC pour les importations de biens
P.72	Code SEC pour les importations de services
RBC	Région de Bruxelles-Capitale
RF	Région
RW	Région wallonne
SEC	Système européen de comptes nationaux et régionaux
SIFIM	Services d'intermédiation indirectement mesurés (Financial Intermediation Services Indirectly Measured – FISIM)
SUT	Supply and Use Table (= tableau des ressources et des emplois)
UA	Entreprises uni-arrondissementales, c'est-à-dire les entreprises établies dans un seul arrondissement ou dont l'ensemble des établissements se trouvent dans le même arrondissement





#### Commandes

Sur le site internet de la Banque nationale de Belgique, via la rubrique "[e-service](#)", vous pouvez souscrire gratuitement un abonnement par e-mail à cette publication. Elle vous sera envoyée par e-mail à la date de publication.

#### Pour plus d'informations

Les personnes qui désirent plus d'informations sur le contenu, la méthodologie, les méthodes de calcul et les sources peuvent se mettre en rapport avec le service Comptes nationaux et régionaux de la Banque nationale de Belgique.

[nationalaccounts.na@nbb.be](mailto:nationalaccounts.na@nbb.be)

Editeur responsable

**Rudi Acx**

Chef du département Statistique générale

Banque nationale de Belgique

Société anonyme

RPM Bruxelles - Numéro d'entreprise: 0203.201.340

Siège social: boulevard de Berlaimont 14 - BE-1000 Bruxelles

[www.nbb.be](http://www.nbb.be)

© Illustrations: Banque nationale de Belgique

Mise en pages: BNB Statistique générale

Couverture: BNB AG - Prepress & Image

Publié en mars 2021